

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2013

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Mme DIDIER, excusée. M. CAMUS est nommé secrétaire de séance.

Les conseillers à l'unanimité décident de rajouter à l'ordre du jour : Aménagement du cimetière.

### **1. Approbation du compte rendu du CM du 05.07.2013**

Le compte rendu du conseil municipal du 05 juillet 2013 est approuvé par 5 voix pour et une contre.

Le compte rendu du conseil municipal du 27 juillet 2013 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Mise à jour des adhésions AGEDI**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'approuver la mise à jour des adhésions et des retraits des communes et syndicats membres du syndicat AGEDI.

### **3. Modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays du Tonnerrois**

Le Conseil municipal à l'unanimité prend acte des modifications de statuts du Syndicat Mixte du Pays du Tonnerrois.

### **4. Délégués communautaires au 1er janvier 2014**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à par 5 voix pour et une abstention désigne Madame Sandrine NEYENS, Maire, comme délégué titulaire et Monsieur Florent CAMUS, 2ème Adjoint, comme délégué suppléant.

### **5. Travaux forestiers (plateforme de retournement et modification d'un chemin)**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de retenir les propositions de Monsieur Laurent BOURCY pour l'aménagement de l'accès aux parcelles prévues dans le plan de coupe communal, et pour la plateforme de retournement soit un global de 1.913,60 € TTC

### **6. Travaux d'aménagement du grenier mairie (archives communales)**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la proposition de Monsieur Raymond BOURGEOIS pour un montant HT de 3.474,59 € soit TTC 4.155,61 € pour des travaux d'aménagement du grenier de la mairie.

### **7. Horloge église**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la proposition de la société HORLOGES PLAIRE pour un montant HT de 647,57 € soit TTC 774,49 € pour le remplacement des dispositifs d'entraînement des aiguilles des cadrans de l'horloge de l'église, et charge Madame le Maire de trouver une solution pour empêcher les pigeons de se poser sur les aiguilles des cadrans de l'horloge.

### **8. Affouages**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir le prix des affouages à 55 € la coupe pour l'hiver 2013/2014.

### **9. Projet de zonage d'assainissement de la commune**

Vu le rapport final présenté par la Ste Austral, maître d'œuvre chargé de l'étude et sa proposition de zonage, faisant apparaître pour la mise en place d'un assainissement collectif un coût par logement de 14.233 € HT, et un projet de coût au m<sup>3</sup> de 22,07 € hors subvention, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'arrêter le projet de zonage d'assainissement non collectif et de le soumettre à enquête publique.

### **10. Régime indemnitaire personnel communal (IAT)**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir l'Indemnité d'Administration et de Technicité pour le grade de 1<sup>ère</sup> classe, et fixe les coefficients multiplicateurs au taux maximum et au prorata du temps de travail.

### **11. Participation à la protection sociale des agents**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de participer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à la couverture de prévoyance et de santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents titulaires.

### **12. Régime de prévoyance**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de garder le contrat auprès de la CIGAC du groupe GROUPAMA pour l'assurance statutaire du personnel (couverture en cas de maladie les 90 premiers jours).

### **13. Chemins communaux**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'installer des panneaux avec les noms des chemins figurants sur le cadastre et de demander au Pays du tonnerrois l'autorisation de fixer sur leurs poteaux notre signalisation.

#### **14. Aménagement du cimetière**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de retenir les propositions de Monsieur Laurent BOURCY pour un montant HT de 1.680 € soit 2.009,28 € TTC pour l'aménagement du cimetière.

#### **15. Affaires diverses**

- Madame Hergibo demande la parole et remet à chaque conseiller un dossier. Elle fait lecture des 2 courriers contenus dans ce dossier. Dans celui adressé à Sandrine Neyens, elle dit pourquoi elle met fin à son mandat de 1ère adjointe. Madame le Maire considère ce courrier comme non officiel et lui demande de respecter la procédure.
- Madame le Maire fait part aux membres du conseil d'une pétition anonyme reçue en mairie en LRAR à l'attention de Madame le Maire et son conseil. Cette pétition concerne Monsieur Alain Bresson.
- Monsieur Phupin demande que le ruisseau soit nettoyé.
- Le volet de la salle des fêtes n'est pas encore réparé et un devis sera demandé.
- Les drapeaux de façade de la mairie seront changés à neuf.
- Evocation par Madame Isabelle Forget de problèmes de désherbage des trottoirs. Madame le Maire fait appel au bon sens civique de chacun.
- Monsieur Florent Camus demande ce qu'il en est du solde financier du Comité des fêtes. Madame Hergibo précise que la FDFR conseille la création d'une nouvelle association.
- La fête de Noël se tiendra le samedi 21 décembre, avec projet de feu d'artifice, vin chaud, concert dans l'église et distribution de sapins aux administrés qui le souhaitent. Un coupon réponse suivra dans les boîtes aux lettres.

Madame Hergibo quitte la séance avant l'évocation de la fête de Noël.  
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 heures 50